

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18904 - 73ÈME ANNÉE

Heureusement qu'une masse d'air sec a préservé
La Réunion d'un cyclone intense

**Berguitta rappelle l'importance d'un
aménagement du territoire adapté**



Les dégâts causés par la tempête tropicale Berguitta posent à nouveau la question de l'aménagement du territoire à La Réunion.

Pendant plusieurs jours, le Sud de La Réunion a subi de fortes pluies sous l'influence de la tempête tropicale Berguitta. Heureusement que ce cyclone intense a perdu une grande partie de sa force lors de sa traversée d'une masse d'air sec entre Rodrigues et Maurice, sinon les dégâts eurent été encore plus importants. Ils sont pourtant considérables. Des ravines ont débordé de leurs lits. Des routes et chemins se sont transformés en ruisseaux. Des éboulis ont barré des routes et continuent de menacer. Le retour à la normale sera long et coûteux, et ce n'était qu'une tempête tropicale passée à quelques dizaines de kilomètres du Sud-Est de La Réunion, pas un cyclone qui a traversé l'île.

L'exemple de la route des Tamarins

La force de l'eau reste le principal problème. Les solutions sont pourtant connues pour protéger les habitations et les voies de communications : endiguer les ravines, remplacer les radiers par des ponts, ne pas construire en zone inondable et s'éloigner de la falaise. Il est à noter que la route des Tamarins est restée ouverte pendant toute la durée de l'épisode pluvieux. C'est la preuve qu'elle est adaptée aux phénomènes climatiques extrêmes. Force est de constater que si ses opposants étaient arrivés à leurs fins, la circulation serait extrêmement difficile entre le Nord et le Sud, axe de communication reliant les zones les plus fortement peuplées de notre île. En effet, l'ancienne RN1 qui passe par les bas a été inondée à plusieurs endroits.

Au sujet des routes, le passage au large de Berguitta rappelle l'importance de prolonger la route des Tamarins par une liaison de moyenne altitude toute aussi sécurisée. Ainsi les conséquences d'une tempête seraient minorés car une fois l'alerte levée, il n'y aurait pas de problème de circulation pour les habitants des régions à mi-pente. Or, c'est précisément à cette altitude que la logique impose l'implantation des constructions nouvelles

qui devront accueillir les 200.000 habitants supplémentaires que comptera notre île au cours des 20 prochaines années.

Radiers et ravines

Dans l'immédiat, la priorité reste la protection de la population. Cela passe par la sécurisation des passages de ravine, et l'endiguement des cours d'eau. En effet, un Réunionnais sur trois vit dans une zone à risque. Le déplacement d'une telle population dans un espace aussi contraint que notre île est impossible. Il est donc nécessaire de s'adapter aux effets des cyclones. C'est ce défi qu'a relevé Le Port en réalisant l'endiguement de la rivière des Galets. Cela a permis la fin de la menace d'une crue cyclonique pour les habitants de plusieurs quartiers du Port. Cela a aussi dégagé des terres qui peuvent être mises en valeur, car la menace de l'inondation n'existe plus.

L'autre chantier reste le remplacement des radiers par des ponts. Ces zones sont les plus dangereuses lors des fortes pluies, à cause de tentatives imprudentes de franchissement de radiers submergés par des automobilistes. Elles obligent aussi à des travaux récurrents après chaque forte pluie. Certains radiers sont d'ailleurs surnommés « radiers fusibles », ce qui veut dire qu'à chaque fois que le débit de la rivière dépasse un certain niveau, ils sont systématiquement emportés. À chaque fois, il faut reconstruire la route. Ce sont des dépenses qui seront évitées si un pont est construit, apportant une solution définitive et sécurisée à ce problème.

Chantiers créateurs d'emplois

Ces chantiers supposent la mobilisation de financements. La COP15 à Copenhague avait ouvert la voie à un fonds abondé par les pays responsables du réchauffement climatique actuel, afin que les pays en développement puissent investir dans l'adaptation au changement climatique. En tant qu'île tropicale

et ancienne colonie, La Réunion partage la vulnérabilité de nombreux pays dans le monde. Comme ces derniers, notre île n'est pas responsable du changement climatique, mais elle en subit les effets. Cela se manifeste notamment par la sécheresse, et aussi par la menace toujours plus proche des cyclones tropicaux très intenses. La zone d'évolution de ces derniers se rapproche en effet de nos côtes, sous l'influence de la hausse de la température moyenne de l'océan. Aussi les financements doivent aller prioritairement vers la protection de la population. Ce sont également des chantiers créateurs d'emplois. Mais relever ce défi suppose des choix. Le plus important investissement en cours est une route en mer construite en dépit de la réalité du changement climatique. Située en zone tropicale, elle est condamnée par la montée du niveau de la mer et la violence des cyclones. Mais ces promoteurs continuent de défier cette réalité, et orientent les investissements publics vers leur réalisation au détriment d'autres chantiers bien plus utiles tels que l'endiguement des ravines ou la sécurisation des radiers.

Faire d'autres choix

Le passage au large de Berguitta a fait d'importants dégâts. C'est un avertissement important car si une masse d'air sec ne s'était pas trouvée sur la trajectoire de ce qui était alors un cyclone tropical intense, c'était une bien plus grande catastrophe.

Gageons que cet avertissement soit bien compris par les pouvoirs publics qui ont la responsabilité de décider de l'orientation des investissements. Berguitta rappelle en effet que la priorité reste un aménagement du territoire adapté à la réalité climatique présente et à venir de La Réunion.

M.M.

Edito**CHU de La Réunion : stop au gâchis**

Hier, plusieurs membres du Collectif des députés de La Réunion ont rencontré des conseillers de la ministre de la Santé. Il s'agissait d'Erica Barreigts, Nathalie Bassire, Huguette Bello et Jean-Hugues Ratenon. Les députés ont soutenu une demande de subvention de 50 millions d'euros demandée par la direction pour un investissement de 110 millions d'euros pour le site de Saint-Pierre du CHU, indique le communiqué. Les députés ont également manifesté leur soutien au CHU, sans que les détails de la crise soient évoqués dans le communiqué.

C'est pourtant cela l'essentiel, car face à un déficit qui s'est creusé ces dernières années, la direction envisage un plan de licenciements. Les dirigeants actuels sont aux commandes depuis plusieurs années, leur responsabilité est donc engagée tout comme celle du président du Conseil d'administration qui fait confiance à cette direction. Les causes du déficit sont connues. Ce sont tout d'abord des embauches massives alors qu'un plan de résorption de la précarité venait d'être accompli. Ce sont ensuite des surcoûts dans des travaux qui auraient pu être évités. Les plans utilisés étaient trop anciens, ce qui impose de revoir l'aménagement d'un bâtiment après sa construction. Et selon le plan de réduction du déficit soutenu par la direction, ce sont les travailleurs qui doivent payer les erreurs car une vague de licenciements est prévue.

Au cours de cette rencontre, le directeur-adjoint du cabinet de la ministre de la Santé a mis le doigt sur un autre fait essentiel. Le communiqué

des députés rapporte en effet que le conseiller « a également fait part aux députés de la volonté de redonner au CHU de La Réunion la place qu'elle a occupée dans le paysage hospitalier français. Le CHU de La Réunion doit redevenir « cette pépite qui rayonne non seulement dans l'océan Indien mais aussi au milieu des 32 CHU français » ».

Le conseiller rappelle ce qui était la raison d'être du CHU de La Réunion, quand l'idée avait été exposée par Paul Vergès à Dominique de Villepin, Premier ministre, quand notre île était confrontée à l'épidémie de notre chikungunya. Le CHU n'était pas un outil seulement au service de La Réunion, mais de toute notre région. C'était donc un CHU prévu pour un bassin de population de 30 millions d'habitants à l'époque. C'est cette ligne qui a été suivie au début. Ce n'est manifestement plus le cas à en croire les propos attribués à un conseiller de la ministre de la Santé. Il est donc temps d'arrêter ce gâchis et de redonner au CHU de La Réunion la mission pour laquelle il a été pensé. Les besoins dans ce domaine restent immenses, et permettraient aussi à nos voisins d'avoir un autre regard sur la place de La Réunion dans sa région.

J.B.**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Flambée des prix à la consommation après Berguitta : le PCR appelle à la solidarité avec les plus pauvres

Après le passage d'un cyclone ou d'une tempête tropicale, les prix augmentent à La Réunion. Le Parti communiste réunionnais appelle tous les acteurs de la chaîne de distribution à faire preuve de solidarité en renonçant à la hausse des prix. C'est ce qu'indique un communiqué diffusé hier :

Après les dégâts de la tempête Ava, le passage de Berguitta a apporté son lot de désolations. Avant l'arrivée de cette tempête, il était déjà difficile de se fournir en produits frais et les prix étaient déjà très élevés. Par exemple, une laitue ordinaire coûtait plus d'un euro. Des paquets de brèles se vendaient à plus de 1,20 euro. Cela sera encore plus grave demain.

Une fois Berguitta au loin, à l'heure d'évaluer les dégâts, il est clair que ce seront les plus pauvres qui auront subi les plus grandes pertes. À ce malheur ne doit pas s'ajouter celui d'être privé de produits frais à cause de prix excessifs.

C'est pourquoi le PCR appelle tous les acteurs de la chaîne de production, transformation et distribution à la solidarité. Ne pas profiter des conséquences du cyclone pour augmenter les prix.



Les travailleurs ne doivent pas payer le creusement du déficit

CCI Réunion : appel à la grève contre le plan de licenciements

« Pour notre honneur, d'agents publics, pour l'honneur du service public aux entreprises, la grève est nécessaire parce que la lutte des classes, ce n'est pas une idée, c'est une réalité consulaire !

Monsieur le Président, nous renouvelons notre demande de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées, à savoir :

- L'abandon du « plan social »
- La liste des efforts consentis par les membres élus dans la réduction des dépenses : billets d'avions, frais de missions, frais de déplacements, GSM, cocktails, restaurants et autres à préciser..., compte tenu de

la baisse de la TFC (Taxe sur Frais de Chambre) « qui représente pour notre institution un montant entre 800 000 et 1 000 000 d'euros. » (cr. V/Note de service N° 26/2017 du 13.12.17)

Face au plan social envisagé, le ras-le-bol est général, les travailleuses et les travailleurs refusent de servir de variable d'ajustement et de chair à patron.

Pour dénoncer cet état de fait et exiger de l'employeur et de la direction de notre Compagnie consulaire l'arrêt immédiat de la transformation de notre entreprise de service public en machine à broyer les femmes et les hommes qui s'en-

gagent et se dévouent avec succès, mais sans aucune reconnaissance des "décideurs", pour le développement des entreprises et de notre territoire La Réunion, notre Syndicat appelle à une première journée de mobilisation le 30 janvier 2018 pour une grève reconductible.

Nous nous mettrons en grève pour faire échouer ce plan mortifère visant la soumission pleine et entière d'agents publics au bon vouloir d'un certain patronat.

Pour le SGPCAR CGTR,
Corine RAMOUNE,
Déléguée syndicale
et Secrétaire Générale »

Maintenant que Berguitta a fortement prévenu chacun de nos 24 maires...

Au lendemain du passage de Berguitta au large de notre île avec les pluies que nous avons vues et que les populations de certaines de nos communes ont vécues comme un cauchemar, j'ai une forte envie d'encourager l'ensemble de nos 24 maires à se mobiliser avec le Département et la Région pour interpeller notre Gouvernement sur l'urgence qu'il y a, aujourd'hui plus que jamais, à mettre en place un plan global d'endiguement de l'ensemble de nos cours d'eau.

C'est ce qu'avait fait Paul Vergès en 1980, au lendemain du passage du cyclone Hyacinthe sur notre île et sur les risques pour la population du Port que les débordements de la Rivière des Galets présentaient.

Le conseil municipal de la cité maritime s'était aussitôt réuni et le Gouvernement avait été alerté de la gravité de la situation pour l'avenir. L'année qui suit voit un bureau d'études spécialisé désigné pour évaluer la taille à donner à l'endiguement d'une rivière qui longe tout un village et qui débouche en amont

d'une cité particulièrement dense en population et en zones d'activités. Et lorsque Monsieur Pierre Mauroy est nommé en 1981 Premier Ministre de François Mitterrand, il est aussitôt interpellé sur cette question.

La suite, on s'en rappelle : ce sera la visite de Pierre Mauroy à La Réunion avec, notamment, l'annonce que l'Etat sera aux côtés de la collectivité pour réaliser cet endiguement ; ce sera aussi la proposition faite au Maire de Saint-Paul, Monsieur Cas-sam Moussa, que sa commune soit partie prenante du projet vu la vocation des terrains de toute la zone de Cambaie à accueillir dans l'avenir des activités économiques ; ce sera, également, la décision de construire, dans la ZIC N°2 du Port, un hangar de plus de 3000 mètres carrés pour y édifier une maquette de l'ouvrage à réaliser. Cette maquette permettra aux populations et plus particulièrement aux écoliers, collégiens et lycéens, de venir se rendre compte de ce qu'une crue trentenaire (voire centenaire) peut représenter comme risques pour tout l'environnement.

Il me plaît de ne pas oublier que, dans la foulée, Monsieur Auguste Legros, alors Maire de Saint-Denis, entreprit de réaliser l'important canal de Patates à Durand qui, dans la région Est de la capitale, protège depuis tout ce qui, de part et d'autre, a été réalisé en matière de logements et installations diverses.

Berguitta vient de nous montrer combien notre île peut, en quelques heures, être fragilisée en cas de fortes dépressions cycloniques, avec les conséquences sur le plan humain et sur le plan économique que cela signifie.

A ma modeste place de citoyen qui a vécu il y a quelques années ce type d'épreuve, je me dis qu'il importe aujourd'hui que nos élus, unanimement, appellent l'Etat et l'Europe à manifester à toute notre population une attention particulière sur un plan global d'endiguement de l'ensemble de nos cours d'eau. N'hésitons pas à le dire et à le répéter...

Raymond Lauret

Berguitta : JA appellent à la solidarité avec les agriculteurs

Suite au passage de la forte tempête Berguitta le syndicat des Jeunes Agriculteurs Réunion souhaite tout le courage aux Réunionnais et aux entreprises impactées par le météore.

En ce qui concerne le secteur agricole nous avons toujours démontré notre capacité à nous relever et malgré les difficultés, à reprendre dans la foulée notre activité pour nourrir les Réunionnais.

Toutefois, il apparaît indispensable que les mesures qui existent tant en local qu'au national pour faire face à ces difficultés soient mises en place le plus rapidement possible. Nous

demandons que les zones Sud et Ouest les plus touchées soient classées en zone de catastrophe naturelle au vu des pluviométries relevées. Nous souhaitons aussi et surtout qu'une aide d'urgence soit débloquée rapidement pour permettre une remise en culture rapide qui permettra aux agriculteurs d'ici quelques mois d'avoir à nouveau un revenu et que dans le même temps les prix des légumes retrouvent rapidement des valeurs normales dans l'intérêt des consommateurs.

Cependant, les JA souhaitent que cette aide d'urgence soit à l'échelle

du département car d'une part toutes les zones ont souffert de la pluie depuis début janvier avec Ava mais surtout au vu de l'incertitude liée au passage de Berguitta, de nombreuses serre du Nord-Est ont été détachées et donc ont été exposées aux intempéries.

Ces doléances seront remontées au Département et à la DAF Réunion.

Bruno Robert, Président des Jeunes Agriculteurs Réunion

In kozman pou la rout

« Afors annuir l'moun, l'ariv in zour banna la alime ali ! »

Zot i koné, néna désèrtin moun i pans arienk annuir lé zot. Pou zot annuir sé z'ot plézir é zot i shoizi la tête pou fé sa. Do préférans, demoun san défans, sansa demoun néna trépé la réparti, demoun zantiy. I diré zot néna in sizyèm sans pou fé sa ! Mé afors annuir, zot i ariv a tronpé é zot i tonm dsi désèrtin moun sé do vré boul dé nèr. L'èrla, antansyon zot lé riskab fé alime azot san zalimète. Mi an souvien, dann tan moin lété lisé, l'avé in anmèrdèr d'promyèr klass épi in bon marmaye. Marmaye la té lo souf doulèr. Li la armasé mi di azot, ziska lo zour son trop plin l'arivé é zour la, li la alime lo kasèr lo kui é li la porsuir sa san rolash si tèlman lo boug la gingn la pèr pou la vi. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In gran sèrvis pou aménaz la natir ? Ala in n'afèr bien itil

Ni pé di sak ni pé di. Ni pé pans sak ni pans mé la natir la Rényon la bien bézoin i okip do li sèryèzman. Pars lé posib ète néglijan avèk la natir mé i ariv in tan li fé pèye aou z'intéré avèk prinsipal. Pou kosa mi di sa ?

Pars, mi souvien bien, dann tan, téi fo fé l'antrotien bann shomin, épi bann kivète, té i falé aménaz in bité pou k'dolo i sar pa avèk shomin. La pa ké dann tan la pluï téi tonm pli for ké koméla, mé lété pli fasil kass shomin an tèr ké koméla shomin blaké. Donk, kan gro pluï téi ariiv, bann voizinaz té i sava, kisoï lo zour kisoï la nuïte pou aranz shomin konm k'i fo é sa té vré sirtou pou bann shomin bitasyon.

Mé koméla, avèk lo blak, zot i pans inn foi ké la fé shomin lé fé, la pa itil pou antrotien ali ? Sak i pans sa la boir pétrol dann tass pars si zot la parti in pé dsi bann rézo sosyal zot la romar kèl kalité déga dolo la nyabou fé par raport bann shomin. Donk, mi pé dir, bann rout épi bann shomin koméla la bézoin in séryé l'antrotien.

Pa si tan tèlman bann gran rout pars sé La Réjyon k'i okip azot é ziska zordi i mank pa li lo pikayon nésésèr. Mé bann ti rout la bien bézoin i okip azot. Sé pou sa, kan nout parti i anparl bann gran sèrvis, ni pé dir li la pli rézon ké rézon. Pars pou antrotien bann z'éspas vèr, ép bann foré, épi z'ankor bann brousaye in gran sèrvis lé bien nésé sèr é tout l'ané. Konmsa la pa bézoin rogrété kan in siklone i ariv.

I fo in sèrvis avèk lo bann moiÿin k'i fo, konmsa vi ké i vo myé prévnir sé guérir, kan mové tan i ariv lo bann zéspas vèr, lo bann foré épilo bann savane lé paré pou rézisté... Mi fé romarka zot, ankor in foi, sé ibn prozé lé dabnn karton nout parti é vi lo tangaz ni sort pasé, ni konpran bien lété in n'afèr a fèr é a pa néglijé. Donk in gran sèrvis pou aménaz la natir ? Ala in n'afèr bien itil.

Justin